Département de l'Essonne
Arrondissement d'Étampes
Canton d'Arpajon

MAIRIE DE

BOURAY-SUR-JUINE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE BOURAY-SUR-JUINE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

CR SUCCINCT

L'an deux mille vingt-trois, le trois février à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Stéphane GALINÉ, Maire.

Étaient présents :
Mesdames PERCHET, CHASSEFIÈRE, YONLI, CAMPAIN, GALINÉ, MARIN ROGUET et CHAUVET, Messieurs SOUNOUVOU, LEVIER, VOISE, LONGEON, PAUTRAT , BRETIN, SÉNÉCHAL et LOISON

Absents représentés :
MM. VAN DEN BOGOERDE représentée par M. Stéphane GALINÉ et M. TINDILIÈRE représenté par Mme Virginie PERCHET.

Absents : Monsieur NARDY

Madame PERCHET a été élue secrétaire de séance.

16 Présents – 18 Votants

- **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 13 décembre 2022**

- **FINANCES ET MARCHES PUBLICS**

  - **DCM 2023/01 : Déclaration sans suite des lots 1 à 10 de la procédure adaptée relative au marché de travaux pour la construction et la réhabilitation de 7 logements et de leurs espaces communs à Bouray-sur-juine *: adopté à la majorité***

    14 POUR, 4 CONTRE (MM. LONGEON, BRETIN, LOISON et SÉNÉCHAL)

  - **DCM 2023/02 : Demande de subvention - FONDS VERT 2023 *: adoptée à l'unanimité***

- **ADMINISTRATION GENERALE**

  - **DCM 2023/03 : Délégations du Conseil municipal au Maire *: adoptée à la majorité***

    13 POUR, 3 CONTRE (Mme CHAUVET, et MM. LONGEON, BRETIN), 2 ABSTENTIONS (MM. SÉNÉCHAL et LOISON)

- **<u>RESSOURCES HUMAINES</u>**

  - **DCM 2023-04 : Autorisation donnée au Maire de signer une convention de stage d'observation en milieu professionnel - Madame Sarah CAUCHENEZ *: <u>délibération retirée</u>***

  - **DCM 2023-05 : Autorisation donnée au Maire de signer une convention de stage d'observation en milieu professionnel – Monsieur Titouan HELIAS *: <u>adoptée à l'unanimité</u>***

- **<u>LECTURE DES DECISIONS DU MAIRE</u>**

  - **DECISION DU MAIRE N° 2023-01 : Signature d'un devis Rexel achats de luminaires et divers fournitures électriques pour les écoles 2 964,20€**

  - **DECISION DU MAIRE N° 2023-02 : Signature d'un devis Vertibat pour l'élagage d'arbres dans la sente du Petit Mesnil et dans l'enceinte du cabinet médical montant 5 344.80€**

- **QUESTIONS DIVERSES**

  - Messieurs Sounouvou et Loison rappellent des discussions du dernier conseil municipal concernant des arbres morts au parc de la Tourbière et l'entretien à prévoir du tilleul du croisement de la rue de Boinveau et de la rue haute. Monsieur le Maire précise que ces sujets ont bien été pris en compte et qu'ils seront inscrits au budget 2023.

  - Stéphane Galiné informe le conseil et se félicite que la ville a été désigné coup de cœur France bleue du concours « La Commune où il fait bon vivre en Ile-de-France ».

  - Mme Chauvet informe que le lampadaire rue de la Pingaudière est en panne, Monsieur Voise précise que la CCEJR est informée et le sujet est en cours de traitement.

  - M. Longeon indique que l'éclairage de la rue des champs près du cimetière serait trop puissant, Monsieur Voise indique avoir prévenu la CCEJR de ce sujet.

  - Mme Chauvet note que le Gymnase ne serait pas chauffé lors des utilisations exceptionnelles. M. Voise rappelle le chauffage est géré par une programmation qui se base sur le planning d'occupation des salles. La salle n'est donc pas chauffée lors d'utilisation non prévue à l'avance.

  - Monsieur Longeon interroge sur la modification de PLU. M. Voise précise que ce projet n'a pas évolué, une étude environnementale est en cours

  - Monsieur Loison indique que le clocher de l'église n'a pas été nettoyé et que cela a provoqué des salissures sur la toiture. Il demande combien a couté le nettoyage du pan de l'église. La réponse n'est pas connue en conseil. La copie de la facture sera transmise par les services

  - Monsieur Loison indique que son mail du samedi 17 décembre, au sujet de la distribution des colis, est resté sans réponse. Il y rappelait qu'il avait indiqué son souhait de participer à la distribution des colis de Noel. Il demande pourquoi il n'a pas été associé.
    Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'une incompréhension sur l'horaire de départ de la tournée

- Monsieur Longeon demande où en sont les démarches d'aide au Boulanger. Monsieur Sounouvou précise que les démarches sont en cours, notamment auprès du PNRGF

- Monsieur Sénéchal indique que des parents d'élèves auraient demandé à pouvoir être présents sur le marché pour financer une classe verte et qu'ils n'y auraient pas été autorisés. Monsieur le Maire rappelle que le règlement du marché ne le permet pas, et que cela créerait une concurrence déloyale avec les commerçants.

Fin de séance : 20h30

LE MAIRE,

Stéphane GALINE